

FORMULAIRE DE DEMANDE

PASS NAVIGO AMÉTHYSTE

Important : La possession d'un passe Navigo mois/semaine valide est obligatoire avant toute demande d'abonnement Améthyste. En cas de perte, de vol, de détérioration ou de dysfonctionnement de votre passe Navigo : Rendez-vous dans la gare la plus proche ou téléphonez au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé depuis un poste fixe). Toute demande de duplicata du passe Navigo est facturée 15 €.

Votre dossier complet est à transmettre au plus tard 15 jours avant le mois d'abonnement souhaité

Cochez les cases utiles :

1^{ère} attribution Renouvellement

NUMERO PASSE NAVIGO (A côté de la photo sur le passe) :

Forfait zones 1-5 pour 120 € / an
(déplacements dans toute l'Île-de-France)

Forfait zones 3-5 pour 25 € / an
(déplacements en Essonne uniquement)

Forfait zones 1-5 pour 25 € / an
(uniquement pour le monde combattant - déplacements dans toute l'Île-de-France)

Madame Monsieur

NOM usuel :

NOM de naissance :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : 9 1 | | | | Ville

Téléphone fixe : | | | | | | | | | | Téléphone portable : | | | | | | | | | |

Adresse e-mail :@.....

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à :le

Signature :

Les informations nominatives recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans le système d'information géré par le Conseil départemental de l'Essonne, aux fins de gestion des demandes d'abonnement Navigo. Après instruction et validation des dossiers, les données sont transmises au GIE Comutitres en charge de la délivrance des titres de transport. Le responsable de traitement est le Conseil départemental de l'Essonne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi «Informatiques et Libertés» du 6 janvier 1978), auprès de contact@essonne.fr



TRANSMISSION DE VOTRE DOSSIER COMPLET

voir liste des pièces à fournir au dos

- Privilégiez le dépôt de votre demande et la réalisation de votre paiement en ligne sur <https://demarches.essonne.fr/economie-amenagement-mobilite/>
- Par courrier à l'adresse suivante :
Conseil départemental de l'Essonne
Monsieur le Président
Direction des transports et de la mobilité
Boulevard de France
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX
- Au Centre communal d'action sociale (CCAS)



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

OU POUR PRENDRE RDV POUR UN PAIEMENT SUR PLACE
EN ESPÈCES OU PAR CARTE BANCAIRE

N° Vert 0 800 40 80 40

(Appel non surtaxé depuis un poste fixe)
Du lundi au vendredi
10h-12h
amethyste@cd-essonne.fr





PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

PASS NAVIGO AMÉTHYSTE

POUR TOUTE 1^{ÈRE} DEMANDE OU EN CAS DE CHANGEMENT :

- Justificatif de domicile à votre nom de plus d'un an en Essonne - pas de certificat d'hébergement
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité ou titre de séjour VALIDE

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR CHAQUE DEMANDE :

- 1 photocopie recto-verso du passe NAVIGO mois / semaine (à faire en agence NAVIGO)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (par exemple : quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz, etc.) **pas de certificat d'hébergement**
- Si votre dossier est envoyé par courrier, votre paiement par chèque à l'ordre de « Régie Améthyste »

○ JUSTIFICATIFS ET PAIEMENT :

POUR LES PERSONNES DE + DE 65 ANS : 120 EUROS, ZONES 1-5 / 25 EUROS, ZONES 3-5

- Copie intégrale du dernier avis d'imposition sur les revenus indiquant un **montant inférieur ou égal à 61 euros** sur la ligne impôt net avant correction / crédit d'impôt

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : 120 EUROS, ZONES 1-5 / 25 EUROS, ZONES 3-5

Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapée

- Photocopie du dernier décompte de paiement de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH) de moins de 3 mois délivré par la CAF

Bénéficiaire du Navigo Améthyste ne percevant plus l'Allocation Adulte Handicapée

- Attestation de versement d'une pension d'invalidité inférieure ou égale au montant perçu précédemment au titre de l'AAH
- Attestation de versement de l'Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV) / Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)

Bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie

- Attestation de versement d'une pension d'invalidité complétée avec le versement de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)

POUR LE MONDE COMBATTANT : 25 EUROS, ZONES 1-5

Ancien et ancienne combattant (e) de 60 ans et plus

- Carte du combattant

Veuve d'anciens combattants ou veuve de guerre de 60 ans et plus

- Carte de veuve d'anciens combattants ou carte de veuve de guerre délivrée par l'ONAC
- Carte d'ancien combattant du défunt ainsi que son avis de décès

Réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) ou anciennes infirmières engagées volontairement à la guerre de 1939-1945

- Carte ou attestation

Orphelin(e) de guerre ou pupille de la nation de 60 ans et plus

- Carte d'orphelin(e) de guerre délivrée par l'ONAC ou livret de famille ou un extrait de naissance portant la mention « orphelin »
- Carte ou jugement ou livret de famille ou extrait de naissance portant la mention « Pupille de la nation »